



SÉRIE LIMITÉE
SPÉCIAL JOAILLERIE

Témoignages Second volet de notre enquête :
les patrons de PME face à la deuxième vague // p. 15

La fracture

- Joe Biden bien placé pour remporter la présidentielle américaine grâce à plusieurs Etats clés.
- Donald Trump dénonce « une fraude » et affirme « avoir gagné cette élection ».
- Longue bataille juridique en perspective.
- Issue incertaine aussi au Sénat, où les républicains pourraient rester majoritaires.

★ **SUIVEZ NOS
INFORMATIONS
EN DIRECT SUR
NOS SITES INTERNET
ET MOBILE**

// PAGES 6 À 8, 28-29,
LE REGARD SUR LE MONDE
DE DOMINIQUE MOÏSI PAGE 12,
L'ÉDITORIAL D'ÉTIENNE LEFEBVRE
PAGE 16 ET « CRIBLE » PAGE 38



Des supporters de Joe Biden se sont rassemblés à proximité de la Maison-Blanche, mardi soir.
Photo Tregor Aleyev/Tass via Reuters

Télétravail : les entreprises en ordre dispersé

CONFINEMENT A la différence du printemps dernier, certains employeurs appliquent un télétravail plus ou moins partiel. Que ce soit pour répondre aux attentes de managers, de salariés volontaires ou à des situations particulières, des entreprises comme BNP Paribas ou encore Total proposent plusieurs jours de travail sur site par

semaine à leurs salariés. Le sujet préoccupe Elisabeth Borne, qui a rappelé aux groupes concernés l'impératif d'un télétravail à 100 %. Sous pression, les entreprises dénoncent des consignes ambiguës. « C'est une véritable cacophonie. Nous réclamons une ligne claire ! », déplore le président de l'UIMM. // **PAGE 18**



Les entreprises dénoncent des consignes ambiguës.

Pourquoi Pékin a stoppé net une mise en Bourse record

FINANCE Ant Group devait devenir ce jeudi la plus grosse introduction en Bourse de l'histoire, à près de 35 milliards de dollars. Mais au dernier moment, les autorités ont suspendu l'opération, après avoir convoqué Jack Ma, le fondateur d'Alibaba et de son bras financier Ant. Depuis sa naissance en 2003, la fourmi est devenue un géant financier, proposant aussi bien des paiements que du crédit. A force de grandir, elle est devenue un danger pour Pékin. // **PAGES 30-31**



Jack Ma, le fondateur de la plateforme Alibaba et d'Ant Group.

LesEchos
SUR



DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ÉCO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI



M 00104 - 1105 - F: 3,00 €
ISSN01534831 113^e ANNÉE
NUMÉRO 23321 38PAGES
Antilles Réunion 4,10 € Belgique 3,60 €
Espagne 4,40 € Grande-Bretagne 3€80
Grèce 4,20 € Italie 4,40 € Luxembourg
3,80 € Maroc 3,50 DH Suisse 5,90 FS Tunisie
5,50 TND Zone CFA 3100 CFA.

Finances publiques : le coût des contentieux fiscaux s'envole

FISCALITÉ Mauvaise nouvelle pour les finances de l'Etat, déjà sous pression : le coût des contentieux fiscaux va grimper cette année. Selon les chiffres dévoilés par la députée socialiste Christine Pirès Beauce en commission des finances de l'Assemblée, l'ardoise pourrait atteindre 3,9 milliards en 2020. Cette estimation se limite aux affaires portées par plusieurs contribuables. Le coût pourrait être plus élevé, notamment du fait d'un important litige avec Orange. Un rapport parlementaire sera publié dans les prochains jours. Il lèvera aussi un coin du voile sur les remises octroyées à la suite de contrôles fiscaux. Une première. // **PAGE 2**

La 5G va enfin devenir une réalité en France à partir du 20 novembre

TÉLÉCOMS L'Arcep, le régulateur des télécoms, va délivrer le 18 novembre aux opérateurs les autorisations d'utilisation des bandes de fréquences, achetées en septembre pour 2,8 milliards d'euros. Techniquement, Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free pourront allumer leurs réseaux 5G dix jours plus tard, entre le 20 et le 30 novembre. L'Etat, lui, va encaisser 3 millions d'euros supplémentaires grâce aux enchères de positionnement, une note payée intégralement par Free, sans doute pour pouvoir être à côté d'Orange. Ceci pourrait faciliter un accord de mutualisation des réseaux entre les deux opérateurs. // **PAGE 23**

Confinement et Brexit gâchent la belle saison de la coquille Saint-Jacques

PÊCHE La saison de la coquille Saint-Jacques qui démarre se révèle très généreuse. Le gisement en baie de Seine atteint des sommets avec 64.000 tonnes de biomasse exploitable, le double de la moyenne des dix dernières années. La situation est tout aussi bonne en Bretagne, le résultat d'une gestion raisonnée depuis vingt ans. L'abondance de la ressource intervient pourtant dans un climat défavorable pour les pêcheurs, le confinement n'encourageant pas la consommation de coquilles. Et l'enlèvement des négociations du Brexit menace de priver les Français de l'accès aux mers britanniques. // **PAGE 26**

Après un trimestre solide, Crédit Agricole joue la prudence

BANQUE Crédit Agricole SA a publié, mercredi, un bénéfice net part du groupe de 977 millions d'euros pour le troisième trimestre, en recul de 18,3 % sur un an. Dans l'ensemble, le groupe enregistre un bon niveau de revenus en banque de détail, et dans les activités de financement et de marché. Mais le résultat est pénalisé par les provisions destinées à couvrir d'éventuels impayés, en raison de la crise sanitaire. Avec le deuxième confinement, le groupe admet manquer de visibilité sur le « bout du tunnel » qu'il attend pas avant la mi-2021. En attendant, il poursuit ses mesures de soutien aux entreprises. // **PAGE 29 ET « CRIBLE » PAGE 38**



Les populistes européens dépassés par le Covid-19

L'analyse de Catherine Chatignoux

Alors que les partis populistes auraient pu bénéficier du contexte anxieux de la crise sanitaire et économique qui secoue l'Europe, il n'en est rien. Parce que leurs membres n'ont guère de solution crédible à proposer, contrairement aux institutions européennes, qui ont su faire preuve de réactivité. // **PAGE 11**

Confusion sur les marchés de matières premières

Les cours des principales matières premières oscillent au gré des annonces de résultats.

Etienne Goetz
@etiennegoetz

En l'absence de résultat clair, la confusion régnait sur les marchés de matières premières ce mercredi. Après avoir grimpé de 3% pendant la nuit, le pétrole a perdu tous ses gains dans la matinée. Avant de reprendre plus de 2% dans l'après-midi. Le cuivre a abandonné jusqu'à 2% passant sous 6.700 dollars la tonne avant de limiter ses pertes à 0,5%. Même tendance pour l'or, qui a perdu plus de 1% entre mardi et mercredi passant sous les 1.900 dollars l'once, avant de se stabiliser.

Les principales raisons de ces mouvements sont le renforcement du dollar et l'aversion au risque. L'incertitude est telle que les investisseurs favorisent les valeurs refuge et achètent des billets verts. « La vague bleue ne s'est pas matérialisée comme les sondages le prédisaient », ajoute Wayne Gordon responsable des matières premières chez UBS Wealth Management. Avec une victoire de Trump, un plan de soutien pourrait arriver plus vite, mais il sera sans doute moins important qu'espéré. »

L'or noir vote Trump

Le marché pétrolier affiche une nette préférence pour le candidat républicain : sa diplomatie a écarté du marché international la production de l'Iran et du Venezuela. A l'inverse le retour d'un démocrate à la Maison-Blanche pourrait entraîner une baisse des cours de l'or noir. Joe Biden serait prêt à revenir sur le retrait de l'accord sur le nucléaire iranien. Au-delà des présidentielles américaines, les investisseurs regardent de près l'attitude de l'Opep et de ses partenaires (Opep+). Ils envoient de plus en plus de signaux positifs pour prolonger les coupes de production en 2021. « Si l'Opep assumait pleinement son rôle de "producteur marginal", cela soutiendrait les prix du pétrole », commentent les analystes de Commerzbank. L'issue de cette réunion et les liens entre l'Arabie saoudite et la Russie dépendront aussi du scrutin américain, expliquent les experts de Citigroup : « Une victoire de Biden consoliderait les relations entre la Russie et l'Arabie saoudite. »

L'administration Trump s'est montrée souple à l'égard de Moscou et peu regardant sur le respect des droits de l'homme à Riyad. Les relations diplomatiques entre les deux capitales et Washington pourraient alors se détériorer avec le retour de la ligne diplomatique plus dure des démocrates. Du côté des métaux industriels, les investisseurs estiment que le plan « d'infrastructures vertes » promu par Biden serait de nature à tirer les prix vers le haut, notamment ceux du cuivre. Mais quel que soit le résultat final, la Chine, premier consommateur de matières premières, restera déterminante pour le marché. Pékin vient d'ailleurs de détailler son plan pour accélérer l'électrification des transports. D'ici à 2025, les voitures électriques devront représenter 20% des ventes. « Cela va augmenter la demande en nickel, mais aussi en cuivre », souligne-t-on chez Commerzbank. ■

Après un trimestre solide, Crédit Agricole joue la prudence

- Le groupe mutualiste a dégagé un résultat net de 1,77 milliard d'euros au troisième trimestre.
- Le chiffre d'affaires résiste, mais les provisions pour risques d'impayés augmentent sur un an.
- Avec le deuxième confinement, le groupe admet manquer de visibilité sur « le bout du tunnel ».

BANQUE

Edouard Lederer
@EdouardLederer

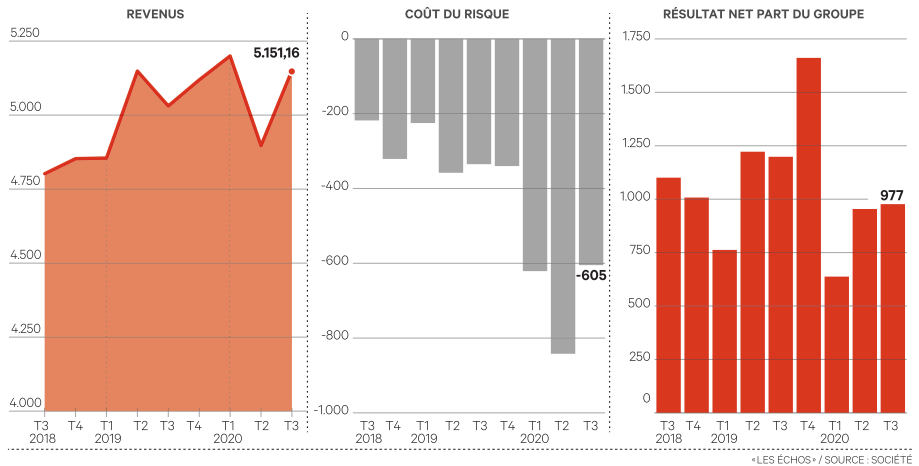
Un troisième trimestre qui rassure, une fin d'année qui inquiète. Le groupe Crédit Agricole a publié mercredi un bénéfice trimestriel de 1,77 milliard d'euros (-4,3% sur un an). Dans le même temps, il explique qu'il faudra aider les entreprises à tenir au moins six à huit mois pour résister à la deuxième vague du Covid-19 et au nouveau confinement.

« La chute du PIB attendue en novembre devrait être deux fois moindre que celle du printemps. Mais cette fois-ci, on ne voit pas aussi clairement la sortie du tunnel. Nous devons plutôt intégrer un horizon de temps nous portant à mi-2021 », explique Philippe Brassac, le directeur général de Crédit Agricole SA, l'entité cotée du groupe. Cette dernière affiche un bénéfice net de 977 millions d'euros, en repli de 18,3% sur un an, mais largement au-dessus du consensus, soulignent les analystes de Citigroup. A la mi-journée le titre CASA gagnait 0,74%.

Vu le trou d'air traversé par l'économie depuis la crise sanitaire, la Banque verte a limité la casse : ses revenus ont augmenté sur la période (+120 millions d'euros chez

Les résultats trimestriels de Crédit Agricole SA

En millions d'euros



CASA, à 5,15 milliards d'euros), en particulier dans la banque de détail en France et dans les activités de financement et d'investissement. De quoi compenser « les marges sous pression dans la banque de détail à

l'international, les effets de marché négatifs pour la gestion d'actifs et les effets prolongés d'une production plus faible de crédits à la consommation », pointe Moody's.

Dans le même temps, les charges ont diminué. Mais le coût du risque pèse aussi. Sur un an, il a été multiplié par 1,7 chez CASA (à 605 millions d'euros), et par plus de 4 dans la division de banque d'investissement (à 217 millions d'euros). En grande majorité, ces provisions sont dites de « prudence » et correspondent à des encours encore sains.

Cession aux Pays-Bas

Autre impact négatif (de 124 millions d'euros), le groupe envisage de céder sa filiale de crédit à la

consommation aux Pays-Bas, le conduisant à déclasser cette participation. Pour la suite de l'année, la banque multiplie les signes de prudence. « Nous allons durcir notre scénario économique central, sans que cela se traduise nécessairement par une explosion du coût du risque », indique Jérôme Grivet, directeur général adjoint de CASA.

Le groupe affiche en outre un ratio de solvabilité très élevé (17% pour le groupe, et de 12,6% pour CASA). De quoi – si les autorités le permettent – reprendre les paiements de dividendes, jusqu'à présent suspendus dans la zone euro à la demande de la Banque centrale européenne. Pour traverser cette

période, « il faut à présent un véritable traitement personnalisé pour tous », explique le groupe. « Le cas par cas, c'est l'engagement le plus fort que nous puissions prendre : une solution personnalisée pour chacun. Si l'on proposait des moratoires automatiques, beaucoup n'en voudraient pas, alors que certains en ont absolument besoin », souligne Philippe Brassac.

Outre le soutien aux entreprises – relancer la production de prêts garantis par l'Etat, accorder « massivement » de nouveaux moratoires –, Crédit Agricole veut aussi « permettre la continuité du business ».

Lire « Crible »
Page 38

Quand les banques veulent convertir les commerces au click & collect

Le confinement pousse les commerces non essentiels à chercher des solutions alternatives pour continuer à vendre leurs produits. Les banques veulent proposer leurs services à leurs clients.

Les banques estiment être légitimes. « Depuis le début de la crise, on traite les sujets de trésorerie, avec les prêts garantis, les reports d'échéances, témoigne Bertrand Magnin, directeur Entreprises et Gestion privée de Banque Populaire, qui propose des offres e-commerce depuis plusieurs années. Il est naturel pour un conseiller bancaire d'évoquer aussi nos solutions de e-commerce pour aider au développement du chiffre d'affaires. »

La menace d'Amazon et des fintechs

La concurrence fait toutefois rage. Les plateformes de e-commerce – Amazon en tête – sont à l'affût, les fintechs aussi. « Nous avons constaté une explosion de la demande de TPE-PME, avec 20.000 nouveaux utilisateurs en France entre le 1er mars et le 1er juin », illustre un porte-parole de Stripe, le spécialiste des paiements. Les banques ne créent pas des offres à partir de zéro. « Elles s'appuient généralement sur des prestataires reconnus avec des offres existantes, qu'elles peuvent facilement compiler », commente Christophe Vergne, directeur des solutions de paiement, Financial Services, chez Capgemini. Ce n'est pas le moment pour une banque de se lancer seule dans les services aux e-commerçants. »

En accompagnant les petits commerces avec ces nouvelles solutions, à des prix raisonnables (quelques dizaines d'euros par mois pour les offres basiques), les banques espèrent renforcer le lien avec leurs clients tout en limitant l'incursion de nouveaux acteurs. « L'objectif, ce n'est pas forcément de gagner beaucoup d'argent, mais plutôt d'éviter de perdre des clients », conclut un expert. ■

E. Le,
Romain Gueugneau

Sauver les commerces de proximité : c'est la nouvelle bataille économique depuis le confinement. Pour cela, tous les moyens sont bons pour accélérer la conversion des petits commerces à la vente en ligne et aux solutions de click & collect. Le gouvernement a d'ailleurs lancé un appel à projets pour recenser les offres existantes. Dans ce contexte, les banques veulent jouer un rôle.

Crédit Agricole passe ainsi à la vitesse supérieure avec sa plateforme « CA Mon Commerce ». Avec une ambition choc : équiper 100% de ses clients commerçants. « Nos dispositifs sont prêts. Nous voulons offrir à tous les commerçants la possibilité d'ouvrir une vitrine ou un site marchand, avec toutes les possibilités de paiement sécurisé et de mise à disposition, du click and collect à la livraison à domicile », explique Bertrand Corbeau, directeur général adjoint de Crédit Agricole SA, en charge de l'innovation.

Le réseau Caisse d'Epargne souhaite proposer la même formule clé en main en cette fin d'année, avec « IZ e-commerce ». L'établissement vient de s'associer à la plateforme Shopify, qui permet de créer et gérer son site e-commerce. Il compte combiner cette offre avec celle déjà existante d'encassement tout-en-un, développée en partenariat avec la société Pay and Plug.

annonces judiciaires & légales

EPT ParisEstMarne&Bois

AVIS AU PUBLIC

Enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local de l'Urbanisme (PLU) du PERRÉUX-SUR-MARNE

Le président de l'Établissement public territorial ParisEstMarne&Bois (EPT) a présenté par arrêté n° 2020-A-549 du 13/10/2020, l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification du PLU de la commune du Perréux-sur-Marne. Celle-ci se tiendra du **lundi 02 novembre à 9h00 au mercredi 02 décembre 2020 à 17h00** inclus, soit 31 jours consécutifs.

Le projet de modification n°2 porte sur les points suivants :

- Améliorer l'insertion urbaine des nouvelles constructions dans le tissu existant ;
- Renforcer la préservation de l'environnement ;
- Faciliter les évolutions du bâti existant ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants ;
- Adapter la réglementation au projet du Grand Paris Express ;
- Protéger davantage le patrimoine bâti et paysager de la commune ;
- Mettre à jour la liste des emplacements réservés ;
- Corriger des erreurs matérielles repérées et réaliser des évolutions mineures du règlement ;
- Mettre le PLU en compatibilité avec le SAGE Marne Confluence approuvé le 2 janvier 2018.

Le tribunal administratif de Melun a désigné en qualité de commissaire enquêteur, Madame Elyane TORRENT.

Le dossier de ce projet est consultable par voie dématérialisée sur le site internet de la commune et à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/modif2-plus-leperreuxsurmarne>. Sous réserve d'événements liés au COVID-19, les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront disponibles au service urbanisme au 4 Allée de Bellevue au Perréux-sur-Marne, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également possible de consulter le dossier depuis un poste informatique. Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignait sur un registre d'enquête (papier) ;
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur

Enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU du Perréux-sur-Marne.
Hôtel de ville
Place de la Libération / 98 avenue du Général de Gaulle
94170 LE PERRÉUX SUR MARNE

- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : modif2-plus-leperreuxsurmarne@registredemat.fr
- soit en les consignait sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/modif2-plus-leperreuxsurmarne>.

Les contributions (par courrier ou voie électronique) devront arriver au plus tard en mairie le 02 décembre 2020 à 17h00 (clôture de l'enquête). Celles-ci seront insérées au registre d'enquête, au fur et à mesure de leur réception, où elles pourront être consultées ainsi que sur le site internet de la ville.

Le commissaire enquêteur recevra lors de quatre permanences :

- **Lundi 02 novembre 2020 de 9h à 12h ;**
- **Mardi 03 novembre 2020 de 14h à 17h ;**
- **Mercredi 04 décembre 2020 de 14h à 17h.**

Compte tenu du contexte sanitaire dans lequel l'enquête publique est organisée, le public devra veiller au respect du protocole sanitaire mis en place par la commune du Perréux-sur-Marne et devra notamment respecter les consignes suivantes :

- Se munir d'un masque ;
- Se désinfecter ou se laver les mains avant de consulter le dossier, le registre d'enquête ou la source de l'ordinateur ;
- Se munir d'un stylo en vue de consigner ses observations sur le registre d'enquête ;
- Respecter les règles de distanciation physique ;
- Effectif limité à 9 personnes maximum dans la salle avec le commissaire-enquêteur (sous réserve des nouvelles dispositions édictées par la Préfecture du Val-de-Marne).

Le PLU du Perréux-sur-Marne a été dispensé par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAE) de la réalisation d'une évaluation environnementale.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la direction urbanisme du territoire ParisEstMarne&Bois, en mairie et sur le site internet de la commune pour y être tenu à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, l'EPT pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'approuver des amendements au projet de modification du PLU. Le conseil de territoire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU modifié.

La ligne de référence est de 40 signes en corps minimal de 6 points didot.
Le calibrage de l'annonce est établi de fillet à fillet.
Les départements habilités sont 75, 78, 91, 92, 93, 94, 95 et 69.

LES ÉCHOS SOCIÉTÉS - LE PUBLICITEUR LÉGAL - LA VOIE JURIDIQUE